Auto-Ecole AF2R

Bureau principal

Pluneret
Rond-Point de Kerfontaine
Rue Georges Cadoudal
56400 – Pluneret
E17 056 00200
09 63 54 90 98
06 34 68 03 38

Bureaux annexes

Auray
121, Rue Abbé Philippe Le Gall
56400 – Auray
E10 056 06 800
02 56 54 11 95

Baden
6, Rue des artisans
56870 – Baden
E15 056 00072
02 56 54 65 66

Ste Anne
2, Rue de Vannes
56400 Ste Anne d'Auray
E1905600130
09 73 64 89 68

Pluvigner
10, Place Saint Michel
56330 - Pluvigner
E13 05600 120
02 90 74 48 34

Contact
contact@af2r.fr

Document
document@af2r.fr

Procédure sanitaire - Cours de conduite

En complément du contrat, de la note sur les gestes barrières et des bonnes pratiques liées à la propagation du COVID19. La présente précise le protocole à mettre en place et à suivre pour toute leçon de conduite. Le temps passé en désinfection sera pris sur la durée de conduite.

L'objectif est d'assurer le bon fonctionnement des leçons de conduite tout en préservant votre santé et celle des équipes de l'auto-école AF2R.

Vous devez prendre connaissance et accepter cette procédure sanitaire, et ce, avant toute réservation d'heure. Elle est compléter par une fiche qui devra être signée à chaque RDV de conduite qui permettra le bon suivi de la procédure.

1. Consignes élève :

- Evite le contact physique et salue de loin. Evite les poignées de main et les embrassades
- Se lave les mains avec le gel hydro alcoolique avant d'entrer dans le véhicule et après sa leçon et pendant l'heure de conduite à l'arrêt si nécessaire (ex : j'ai dû me moucher) (le gel hydro alcoolique sera mis à disposition)
- Avant chaque leçon de conduite il désinfecte à l'aide de lingettes désinfectantes :
    - Poignée de porte extérieure et intérieure
    - Manette réglage des sièges
    - Manette réglage des rétroviseurs
    - Molette réglage des dossiers
    - Commande réglage en hauteur des sièges
    - Commande des rétroviseurs extérieurs (gauche et droit)
    - Commande du rétroviseur intérieur
    - Commande de réglage du volant
    - Ceinture de sécurité et attache
    - Réglage de l'appui-tête
    - Levier de vitesses
    - Commande éclairage clignotant
    - Commande essuie-glace / lave glace
    - Commande des vitres électriques
    - Commande chauffage / ventilation / désembuage
    - Commande régulateur / limitateur de vitesse
    - Buse et volet d'aération
    - Trappe à carburant
    - Pare- soleil
    - Poignée de coffre
    - Poignée de capot si besoin
    - Change la housse de protection.

- La clé du véhicule restera sur le contact
- Eternue ou tousse dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Aère au maximum le véhicule en ouvrant les fenêtres
- Conserve sa tête orientée ailleurs qu'en direction du moniteur autant que possible
- L'utilisation de la climatisation et du chauffage est interdite
- Rangera ses effets personnels dans un carton dans le coffre mis à sa disposition
- Les documents papier (ex : livret de conduite) ne seront pas partagés avec le moniteur

2. Consignes moniteur :

- Evite le contact physique et salue de loin. Evite les poignées de main et les embrassades
- Se lave les mains avec le gel hydro alcoolique avant d'entrer dans le véhicule et après sa leçon et pendant l'heure de conduite à l'arrêt si nécessaire (ex : j'ai dû me moucher) (le gel hydro alcoolique sera mis à disposition).
- Fait un maximum de ses explications hors du véhicule.
- Conserve sa tête orientée ailleurs qu'en direction de l'élève autant que possible.
- Nettoie son véhicule tous les matins et en fonction le refait en début d'après-midi.
- Ne véhicule pas plus d'un élève à la fois.
- Change sa poubelle (voiture) tous les jours.

3. Consignes examen :

- Non complétement connu à ce jour.
- Les consignes contenues au chapitre 1 et 2 sont issues des connaissances actuelles de ce qui nous sera demandé.

4. Facturation et Règlements :

- Pour limiter le nombre de personne ayant accès aux bureaux :
    - la facturation se fera par un envoie d'email toutes les 4 leçons.
    - Le règlement se fera le plus possible par virement. Mettre le nom de l'élève et le N° de facture. Les autres moyens de paiement étant toujours possibles.

5. Engagements

- Les parents et l'élève s'engagent à ne pas venir ou faire venir en leçon un élève présentant des signes de fébrilité tels que fièvre, frissons, sueur, courbatures, perte du goût et/ou de l'odorat, fatigue inhabituelle, forte toux et sensation de picotement inhabituel dans la gorge, manque de souffle au moindre petit effort, sensation du souffle court, diarrhée… (dans ce cas la leçon sera annulée et non facturé si dans le délai des 48h ou avec certificat médical voir contrat).
- Le moniteur pourra refuser de faire une leçon dans le cas où l'élève présenterait des signes de fébrilités (voir ci-dessus) (dans ce cas la leçon sera annulée sans frais).

6. Matériel fourni par l'auto-école

- Gel hydro alcoolique
- Lingettes
- Housse jetable pour siège conducteur et moniteur
- Papier jetable à usage unique

7. Matériel obligatoire à fournir par l'élève :

- Masques ***(1)***
- stylo

Cette procédure acceptée et validée à chaque leçon décharge l'entreprise et le moniteur de toutes responsabilités quant à la transmission volontaire du COVID19. L'acceptation de la présente permet de réaliser des leçons de conduite dans de bonnes conditions.

Par l'élève Si mineur par le ou les représentants légaux

Mention manuscrite : Date, Nom et prénom et qualité des signataires

(1) en l'absence de masque, la leçon sera annulée et facturée